

Conditions générales

Encadrement: Pour des raisons de sécurité et de convivialité, les groupes sont limités à 6 personnes. Toutes ces activités sont encadrées par un moniteur diplômé brevet d'état escalade et canyoning. Elles peuvent être pratiquées dès l'âge de 12 ans (une autorisation parentale est demandée pour les mineurs).

Matériel: Un matériel technique de qualité et adapté aux différentes activités est fourni pour chaque prestation (cordes, baudriers confortables, mousquetons, combinaisons néoprène deux pièces avec zip, chaussons néoprène, longes via-ferrata, casques...). Des chaussons spéciaux pour l'escalade sont prêtés aux adultes dans la mesure des tailles disponibles.

Assurance: Je possède une assurance en responsabilité civile professionnelle qui ne saurait se substituer à une assurance individuelle. Si vous le désirez, vous pouvez souscrire auprès de ma compagnie une assurance complémentaire à la journée ou à la semaine.

Transport: Possibilité de transport en minibus 9 places pour Marseille et les Calanques.

Inscription: Pour être validée, toute inscription doit être accompagnée d'un acompte de 25% du montant total de la prestation. En cas d'annulation de votre part dans les 8 jours précédant le début de la prestation, la totalité de l'acompte sera retenue.

Modification ou annulation: En cas d'interruption décidée par le moniteur pour une raison indépendante des participants (par exemple mauvaises conditions météo...), le remboursement se fera au prorata des journées non effectuées.

Constitution d'un groupe: Si vous n'êtes pas suffisamment nombreux pour constituer un groupe et que le coût d'une journée "engagement guide" est trop important pour vous contactez-moi. Je vous préviendrai aussitôt que d'autres participants isolés seront dans le même cas et pourront se joindre à vous.

Païement: Les chèques vacances sont acceptés.

Tarifs des prestations:

Escalade:

Demi-journée=150 €/groupe. Journée=200 €/groupe

Grande voie:

A partir de 200 €/groupe (maxi 2 à 3 personnes suivant l'autonomie des cordées).

Parcours aventure:

200 €/groupe.

Via-Ferrata:

De 48€/personne à 58€/personne dont 5.5 €/personne de redevance à régler sur place.

Canyoning (maximum 6 personnes) :

Demi-journée initiation=40 €/personne. Demi-journée expert=50 €/personne.

Journée expert=65 €/personne.



BRACCO J.Papick

Moniteur Brevet d'Etat Escalade et Canyoning

51, traverse Moulin de la Villette Le Gorfou n°112 13003-Marseille

Tél : 04.91.62.65.95 et 06.60.74.93.57

Site Internet: www.bonnegrimpe.com

SIRET n°412 917 767 00011 - Aqrément Jeunesse et Sport n°496ED439